

Il sera bientôt égorgé, parce qu'on juge qu'il ne prévoit pas son sort. (J.-J. Rousseau.) Quel est dans le lieu saint ce ponton égorgé ?

Je tombe le fils égorgé sur son père. Le frère sur la sœur, la fille sur sa mère.

RACINE. — Kam. A qui l'on a fait surpayer quelque chose : Etre égorgé par un restaurateur.

Fig. Détruit, anéanti, immolé : La sont égorgés tous les dieux propres, tous les retons intéressés sur nous-mêmes. (Fén.)

Pêche. Hareng égorgé. Celui dont on a emporté la tête en l'habillant.

Substantif. Victime, personne égorgée : On ne sait qui se lassera le premier de l'égorgé ou de l'égorger ! (B. Textier.)

ÉGORGEMENT s. m. (é-gor-jé-ment — rad. égorger). Action d'égorger, meurtre, tuerie : Le maître du sénat ne voulait plus d'ÉGORGEMENTS qu'à son profit. (Salvandy.)

Par exag. Tourment, ennui causé par quelque chose qu'on a de la peine à supporter : J'avais entendu hurler la plus horrible chanson qui ait été inventée pour l'ÉGORGEMENT de l'humanité. (F. Soulié.)

ÉGORGEOIR s. m. (é-gor-joir — rad. égorger). Lieu où l'on fait un massacre : Toutes les prisons de Paris devinrent des ÉGORGEOIRS.

Anc. mar. Cargue provisoire usitée au mouillage pour serrer les huîtres en chemin.

ÉGORGIER v. a. ou tr. (é-gor-jé — du préf. égor-, é, et de gorgier). Couper la gorge à : Égorgiez un bœuf, un mouton, un agneau. Le Père Fa-tuto lui-même, tout poli qu'il est, a égorgé deux petits poulets ; il les a fait cuire dans une chaudière, et il les a mangés impitoyablement. (Vol.)

Par ext. Tuer, massacrer : Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient ÉGORGIER. (Pasc.) Des sorcières, chez les Germains, ÉGORGIERENT les hommes dévoués à la mort. (Volt.) C'est l'homme qui est chargé d'égorger l'homme. (D. de Maistre.) Les Assyriens, les Albanais, ÉGORGIERENT des hommes sur les autels. (Lamenn.) Louis XIV, inspiré par les docteurs, fait ÉGORGIER les albigeois pour sauver son âme. (A. Martin.)

De peur de perdre un liard, souffrez qu'on vous égorgue. BOULEAU.

N'a-t-on pas vu jadis, en l'honneur de la croix, Égorgier les Saxons, brûler les albigeois ? VIGNET.

Il viennent jusqu'en nos bras Égorgier vos fils, vos compagnes. ROBERT DE LISLE.

On égorge à la fois les enfants, les vieillards, Et la sœur et le frère, Et la fille et la mère ; Et dans les bras de son père. RACINE.

À Faire mourir, occasionner la mort de : La gloire, cette préresse qui ÉGORGER les Français aujourd'hui, comme autrefois la druidesse sacrifiait les Gaulois. (Balt.) Nous élevons des statues à ceux qui nous égorgent, et nous oublions ceux qui nous font du bien. (A. Martin.)

Pour avoir un carrosse et que tout y réponde, Combien un médecin égorge-t-il de monde ? BOUVERAULT.

Par exag. Faire souffrir un tourment, occasionner une grande peine à : Ils nous ÉGORGENT par leurs exigences.

Il nomma, sans rougir, père de la patrie Celui qui l'égorgeait chaque jour de sa vie. CHÉRISSON.

Il Ruiner complètement : Mes créanciers se sont entendus pour m'ÉGORGER un de ces jours.

Fig. Faire surpayer une marchandise : Vous égorgiez donc nos pratiques ?

Fig. Causer la chute, la ruine de : Tôt ou tard le gouvernement de Juillet, sorti des entrailles de la liberté de la presse, ÉGORGIRA sa mère. (Chateaub.) Voulez à un complet oubli : Le gémé ÉGORGES ceux qu'il pille. (Rivarol.)

Absol. Se livrer au meurtre, au massacre : Lorsque le penchant homicide se développe sous l'influence des passions martiales, politiques ou religieuses, les individus ÉGORGENT jusqu'à ce qu'ils ne trouvent plus de victimes. (Andri.)

Anc. mar. Égorgier les huîtres, les serrer avec les égorgoirs.

Égorgier v. pr. Se tuer soi-même : On ne peut condamner un homme à s'ÉGORGER de sa propre main.

L'homme seul, l'homme seul, en sa fureur extrême, M'a un brutal plaisir à s'égorger soi-même. BOULEAU.

Par exag. Se causer un tourment, une grande peine : C'est s'ÉGORGER que se marier comme vous faites. (Mariv.)

Fair Paris, ce serait m'égorgier de ma main.

Réci-proq. Se tuer l'un l'autre : Quatre-vingt mille hommes s'ÉGORGIERENT pour amener un Néron. N'était-ce pas là de la terreur sur une grande échelle ? (Chateaub.)

Vous tremblez de mourir, et vous vous égorgiez ! VOLTAIRE.

Nous nous égorgions gaillardement, s'il vous plaît. V. HUGO.

J'ai vu nos citoyens s'égorger avec zèle. Et, la flamme à la main, courir dans les combats pour de vains arguments qu'ils ne comprennent pas. VOLTAIRE.

ÉGORGÉTAGE s. m. (é-gor-jé-ta-je — rad. égorger). Techn. Opération de corroyer qui s'applique seulement à ceux dits d'alain, et qui consiste à les écharner jusqu'au vif, avec un couteau très-tranchant, de façon que le côté de la chair se distingue à peine de celui de la fleur.

ÉGORGÉTÉ, ÈE (é-gor-jé-té) part. passé du v. Égorgeter : Peaux ÉGORGÉTÉS.

ÉGORGETER v. a. ou tr. (é-gor-jé-té — rad. égorger). Techn. Écharner une peau jusqu'au vif, lui faire subir l'opération de l'égorgetage. Hist. Achever les blessés. Au moyen âge et même au xvii^e siècle, le mot égorgeter était très-usité avec cette signification. Quand un chevalier était tombé de cheval, un des suivants du chevalier qui avait reçu le coup se jetait sur lui, et avec un petit poignard, lui coupait la gorge par le défaut du gorgerin. Rabelais, entre autres, a employé ce mot dans ce sens.

ÉGORGEUR s. m. (é-gor-jeur — rad. égorger). Individu qui égorge, qui massacre, qui commet un grand nombre de meurtres : Les ÉGORGEURS des journées de Septembre. Sureau montra, dit-on, beaucoup de courage, arracha un sabre aux ÉGORGEURS et essaya de se faire jour. (Michelet.)

Par anal. Bourreau : Les fonctions d'ÉGORGEUR public sont, dit-on, fort ennuyeuses.

Par plaisant. Bracomber : Le zèle des ÉGORGEURS des Cèvennes vint à effacer la gloire de ceux de 1572. (Toussell.)

ÉGORGILLÉ, ÈE (é-gor-jillé) (il, mll) part. passé du v. Égorgiller : Il serait assez singulier, après avoir passé par toutes les furies des passions indiennes et tropicales, d'être gentiment ÉGORGILLÉ par une Parisienne blonde, proprette. (Th. Gaut.)

ÉGORGILLER v. a. ou tr. (é-gor-jillé — il, mll — dim. d'égorger). Neol. Égorgier tout doucement, hypocritement : Si j'avais tenu le pauvre homme à la tabatière, j'aurais éprouvé une volupté singulière à l'ÉGORGILLER à mon aise. (H. Cassille.)

Par ext. Nuire par des moyens hypocrites à : Je n'aime point cette façon d'ÉGORGILLER un homme en l'embrassant. (Proudh.)

ÉGOSILLÉ, ÈE (é-go-zillé) (il, mll) part. passé du v. Égosiller : Un homme ÉGOSILLÉ à force de crier.

ÉGOSILLER v. a. ou tr. (é-go-zillé) (il, mll — du préf. égor-, é, et de gosier). Faire mal au gosier, par un excès de cris ou de chants : Cette longue chanson m'a ÉGOSILLÉ.

Par ext. Couper la gorge, égorger : Égosiller un coq.

S'égosiller v. pr. Se faire mal au gosier en criant ou en chantant : Il se fait bien ÉGOSILLER avec vous autres ! (Mol.) Je m'ÉGOSILLÉ à force de vous appeler. (Scarron.)

Par exag. Crier ou chanter très-fort : Cette alouette s'ÉGOSILLE à chanter. La comtesse prend son fausset, il les fait séparer ; c'est une comédie. (M^{me} de Sév.)

Nos pelerins s'égosillent. Ayan bien disputé, l'un parla du prochain. LA FONTAINE.

Avec ellipse du pronom réfléchi : Il me laisse ÉGOSILLER. Veux-tu donc me faire ÉGOSILLER ? Que ne réponds-tu, quand on t'appelle ? (Bruyès.)

ÉGOTHÈLE s. m. (é-go-té-le — du gr. aize, aigos, chevre ; thélazé, je tête). Ornith. Genre de passereaux fissirostres, formé aux dépens du grand goitre engoulevant ou tête-chevre.

ÉGOTISME s. m. (é-go-ti-sme — du angl. egotism ; du lat. ego, moi). Neol. Sentiment exagéré de sa personnalité, de sa valeur propre et de ses droits personnels ; manie de parler de soi : L'ÉGOTISME est une qualification par laquelle les Anglais désignent l'amour de soi, considéré comme un droit de l'homme. (G. Sand.) Il Excès que l'on met à occuper les autres de soi : On peut reprocher de l'ÉGOTISME à la forme que j'ai adoptée. (H. Beyle.)

ÉGOTISTE adj. (é-go-ti-s-te — rad. égotisme). Neol. Qui pousse l'égotisme à l'excès : Une femme ÉGOTISTE, qui a rapport à l'égotisme. Les sentiments ÉGOTISTES.

Substantif. Personne égotiste : Les ÉGOTISTES.

ÉGOU s. m. (é-gou). Bot. Nom qu'on donne à l'hibiscus dans le midi de la France.

ÉGOUEN s. m. (é-gou-an). Moll. Nom d'une coquille du genre marginelle, qu'on trouve au Sénégal.

ÉGOUGEOR s. m. (é-gou-jeor — rad. égoter). Min. Crevasse par laquelle l'eau des mines se perd dans les terrains environnants. Il n'est d'aussi ÉGOUGEORIS s. f.

ÉGOÛT s. m. (é-gou — du préf. é, et de goutte). Eau dérivée qui s'écoule peu à peu et comme goutte à goutte : Les ÉGOÛTS d'un toit. Il Partie d'une eau courante qui n'a pas été utilisée : Recueillir dans un bassin les

égouts de plusieurs sources. Les ÉGOÛTS des prés sont des eaux très-fertilisantes. Les ÉGOÛTS de ce domaine sont recueillis par les voisins.

Par ext. Conduit souterrain ou à ciel ouvert, destiné au transport des eaux de pluie, des eaux ménagères et des résidus liquides des villes, dans un cours d'eau ou dans un terrain propre à les absorber : Les ÉGOÛTS de Paris. Les ÉGOÛTS de Rome sont des monuments. On ne juge pas d'une ville. (Cham-fort.) Le pêcheur Masanello, roi par le peuple et massacré par lui, avait été traité dans un ÉGOÛT. (Scribe.) Le silex meulier est très-employé à Paris pour la construction des voûtes de caves, des conduits souterrains, des ÉGOÛTS, etc. (L. Riguliers) des ÉGOÛTS.

Honte à qui peut chanter pendant que les sicaires Jettent les dieux proscriés aux rires populaires, ou traitent aux ÉGOÛTS les bustes des Césars. LAMARTINE.

Fig. Lieu souillé par la corruption : Le goût, l'exemple et la fauteur du feu roi avaient fait de Paris l'ÉGOU des voluptés de toute l'Europe. (St-Sim.)

La source court au feu, et la fange à l'ÉGOU. TH. DE BANVILLE.

Paris n'est maintenant qu'une sentine impure, Un égout sordide et boueux. A. BARBIER.

Ce qu'on voit aux abords d'une grande cité, Ce sont des abattoirs, des murs, des cimetières ; C'est ainsi qu'en entrant dans la société, On trouve ses ÉGOÛTS. A. DE MUSSSET.

Réceptacle impur : La postérité n'est pas l'ÉGOU de nos passions. Elle est l'urne de nos souvenirs. Elle ne doit conserver que des parfums. (Lamart.) Le cœur du prolétaire est, comme celui du riche, un égout de sensualité bouillonnante, un foyer de crapule et d'impureté. (Proudh.)

Pop. Rat d'égout. Nom que l'on donne par plaisanterie aux égoutiers de Paris.

Égout nasal. Petit orifice du conduit lacrymal, placé dans la commissure des lèvres du nez, chez le cheval.

Agric. Raie ou fossé servant à l'écoulement des eaux.

Chir. Exutoire, fontanelle : L'ulcère qui s'écoule d'un égout pendant le traitement n'est pas toujours fermé au terme même de la maladie. (Raynal.) Il Insulte aujourd'hui.

Constr. Rangée de tuiles ou d'ardoises, canal de plomb au bord d'un toit, qui, dépassant l'aplomb de la façade, rejette ou conduit en dehors les eaux pluviales. Il Pente d'un toit : Toit à deux ÉGOÛTS.

Techn. Eau des raffineries qui n'est pas assez chargée de sucre pour être considérée comme sirop, et qui est évaporée et filtrée servant à faire le sucre de raffinage.

Enceinte. Tant que Paris ne fut entouré que de murs du côté du Midi, les eaux des faubourgs Saint-Germain et Saint-Marceau se rendaient à la Bièvre en suivant la pente et l'inclinaison du terrain, mais lorsque cette partie eut été circonvoïnée de fossés, vers 1356, sous le roi Jean, les eaux des égouts du quartier Saint-Germain-des-Prés, depuis la porte de Bussy jusqu'à la tour de Nesle, furent introduites dans ces fossés, et elles ont continué à suivre la même route, le long de l'égout actuel, qui commença vers l'École de médecine et se rend à la Seine au-dessous du palais des Arts (Antiquités de Paris, par Sauval, tom. I^{er}, p. 248). Sur la rive opposée, la rigole découverte qui venait du quartier Montmartre et qui conduisait les eaux dans le ruisseau de Ménilmontant ayant été renfermée en partie dans l'enceinte de Charles VI, Hugues Aubriot, qui était alors prévôt des marchands, la fit revêtir et couvrir de maçonnerie ; c'est le plus ancien égout voûté qui ait été construit, et voilà pourquoi, sans doute, quelques historiens ont attribué à Hugues Aubriot le premier établissement des égouts de Paris (Antiquités de Paris, Sauval).

Il est aisé de concevoir que les égouts d'aujourd'hui, considérés comme un droit de l'homme, seraient très-facilement détournés du cours de cet égout. Soit que l'on jugât ce changement impraticable, soit que la ville n'eût pas les moyens de l'opérer, les ordres qui furent donnés à cet égard restèrent sans exécution ; il est même constant que, pour procurer à sa mère, la duchesse d'Angoulême, une habitation plus salubre que le palais des Tournelles, François I^{er} fit négocier, en 1518, l'échange de sa terre de Chanteloup contre l'emplacement actuel des Tuileries.

Catherine de Médicis ayant abandonné le palais des Tournelles en 1559, les motifs de détourner les égouts dont ce palais était environné cessèrent d'exister.

Les choses en restèrent là jusqu'en 1205, époque à laquelle François Miron, prévôt des

merchants, fit revêtir de maçonnerie l'égout du Ponceau, à ses propres dépens. Ses successeurs diligèrent ce service, et en 1610 les égouts étaient à un tel point encombrés d'immondices, que Marie de Médicis, craignant que cela n'occasionnât quelque maladie contagieuse, chargea un trésorier de France de passer l'adjudication de ce mouvement.

Il serait sans utilité de retracer ici les travaux exécutés d'âge en âge, à mesure que la surface de Paris se couvrait de maisons, pour ouvrir de nouvelles artères d'assainissement. En 1663, en plein règne de Louis XIV, la hauteur totale des égouts voûtés n'était encore que de 1,207 toises, tandis que celle des égouts découverts était de 4,120 toises. L'égout formé par l'ancien ruisseau de Ménilmontant, qui avait reçu et garde encore le nom de grand égout de ceinture, ne fut revêtu de maçonnerie que vers 1740, et fut rempli de pierre qu'on commença du xviii^e siècle. C'est vers 1740 que Turgot, prévôt des marchands, entreprit de faire voûter, en chargeant les propriétaires riverains d'exécuter ce travail à leurs frais, moyennant la concession du terrain, large de 36 pieds, que devait rendre disponible la couverture de l'égout d'une berge à l'autre. L'opération s'accomplit peu à peu, elle se poursuivit jusqu'à ce qu'il eût été construit un grand nombre de propriétés particulières au-dessus de ce canal souterrain.

En 1805, durant une des rares apparitions que Napoléon faisait à Paris, le ministre de l'intérieur fit prévenir qu'un homme dénommé Lantier, habitant des égouts de Paris et en tracer le plan. Cet homme se nommait Bruneseau. Celui-ci visita cet lieu avec des difficultés infinies et en courant des dangers de toute sorte. Noyé, asphyxié, disparu sans laisser de nouvelles, Lantier fut retrouvé dans les conduits du Ponceau et de la rue Vieille-du-Temple, voûtés en 1600 et 1650, et le grand collecteur, voûté en 1740, dont la maçonnerie était fort lézardée et détrempée. Il fut chargé de diriger les réparations nécessaires et d'exécuter de nouveaux travaux considérables. Il n'y avait sous Paris, en 1805, que 23,530 mètres d'égouts voûtés. Il en fut construit 4,804 mètres de 1806 à 1812 ; Louis XVIII y ajouta 5,700 mètres, Charles X, 10,835 mètres ; Louis-Philippe, 89,200 mètres. Pendant la République de 1815, il en a été fait 23,381 mètres, et, sous le régime actuel, environ 70,000 mètres jusqu'à présent. Il en existait 226,110 mètres en 1862, époque du boulevard de Strasbourg ; en 1869, on a supprimé l'extrémité de l'égout du Ponceau. C'était le dernier des cloaques parisiens. On a, la même année, commencé ou continué la construction de deux vastes égouts de ceinture, canal de plomb au bord d'un toit, qui, dépassant l'aplomb de la façade, rejette ou conduit en dehors les eaux pluviales. Il Pente d'un toit : Toit à deux ÉGOÛTS.

Techn. Eau des raffineries qui n'est pas assez chargée de sucre pour être considérée comme sirop, et qui est évaporée et filtrée servant à faire le sucre de raffinage.

Enceinte. Tant que Paris ne fut entouré que de murs du côté du Midi, les eaux des faubourgs Saint-Germain et Saint-Marceau se rendaient à la Bièvre en suivant la pente et l'inclinaison du terrain, mais lorsque cette partie eut été circonvoïnée de fossés, vers 1356, sous le roi Jean, les eaux des égouts du quartier Saint-Germain-des-Prés, depuis la porte de Bussy jusqu'à la tour de Nesle, furent introduites dans ces fossés, et elles ont continué à suivre la même route, le long de l'égout actuel, qui commença vers l'École de médecine et se rend à la Seine au-dessous du palais des Arts (Antiquités de Paris, par Sauval, tom. I^{er}, p. 248). Sur la rive opposée, la rigole découverte qui venait du quartier Montmartre et qui conduisait les eaux dans le ruisseau de Ménilmontant ayant été renfermée en partie dans l'enceinte de Charles VI, Hugues Aubriot, qui était alors prévôt des marchands, la fit revêtir et couvrir de maçonnerie ; c'est le plus ancien égout voûté qui ait été construit, et voilà pourquoi, sans doute, quelques historiens ont attribué à Hugues Aubriot le premier établissement des égouts de Paris (Antiquités de Paris, Sauval).

Il est aisé de concevoir que les égouts d'aujourd'hui, considérés comme un droit de l'homme, seraient très-facilement détournés du cours de cet égout. Soit que l'on jugât ce changement impraticable, soit que la ville n'eût pas les moyens de l'opérer, les ordres qui furent donnés à cet égard restèrent sans exécution ; il est même constant que, pour procurer à sa mère, la duchesse d'Angoulême, une habitation plus salubre que le palais des Tournelles, François I^{er} fit négocier, en 1518, l'échange de sa terre de Chanteloup contre l'emplacement actuel des Tuileries.

Catherine de Médicis ayant abandonné le palais des Tournelles en 1559, les motifs de détourner les égouts dont ce palais était environné cessèrent d'exister.

Les choses en restèrent là jusqu'en 1205, époque à laquelle François Miron, prévôt des

meurtres montassent obliquement, en s'écartant l'un de l'autre (fig. 1). La hauteur a été fixée



Fig. 1.

invariablement à 1 m, 75 ; la largeur, à la naissance de la voûte, variait entre 0 m, 70 et 1 m, 10. Depuis 1837, la largeur du radier est de 0 m, 50.

Dans les égouts que l'on construit aujourd'hui, les pieds droits sont cintrés et se raccorment avec la voûte et le radier, de telle sorte que la section totale de la galerie présente la forme ovoïde (fig. 2), que les constructeurs



Fig. 2.

anglais avaient adoptée depuis longtemps. Le prix des galeries de ce profil varie entre 80 et 90 fr. le mètre, non compris la feuille.

Il atteint 110 fr. lorsque la largeur du radier est portée à 0 m, 70. Dans la construction de ces galeries, dites ÉGOÛTS moyens, le but que l'on s'est proposé est de rendre praticables la visite et le curage et on a pris la taille ordinaire d'un ouvrier pour hauteur moyenne.

Trois grandes galeries ont été récemment construites dans des conditions exceptionnelles : ce sont : 1^o la galerie de la rue de Rivoli, qui sert d'égout collecteur à une partie de la rive droite (fig. 3) ; elle présente une cuvette

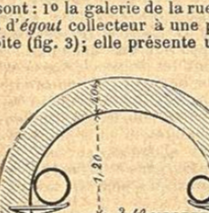


Fig. 3.

de 1 m, 40 de largeur sur 0 m, 60 de profondeur, comprise entre deux trottoirs dont les bords sont garnis de bandes de fer destinées à recevoir les roues des wagons employés au nettoyage. C'est également dans ces wagons que se promènent les curieux qui désirent visiter les intestins de Paris, et l'on sait que pas un étranger de distinction n'a voulu quitter cette ville sans faire le voyage singulier dont la galerie du baron Haussmann a plusieurs fois fait les honneurs à nos plus grandes dames.

2^o La galerie de la rue des Ecoles ; sa forme est celle d'un parfait ovale, de 2 mètres de hauteur sans ciel sur 1 m, 50 de largeur à la naissance des voûtes ; 3^o la galerie du boulevard de Strasbourg, qui a, dans sa plus grande section, 3 m, 60 de largeur sur 3 m, 30 de hauteur ; une cuvette de 1 m, 20 de largeur sur 0 m, 50 de profondeur est enclavée entre deux banquettes, dont l'une a 1 m, 70 et l'autre 0 m, 50. Ces galeries de grandes dimensions arbitres des conduites d'eau et de gaz, sont sur des corbeaux de fonte engagés dans la maçonnerie ou portés directement sur des colonnes.

Pour pénétrer dans les égouts et les aérer, on construit jusqu'à présent de distance en distance des puits ou regards qui montent jus-qu'au niveau de la chaussée et qui sont recouverts d'une plaque de fonte. Ces puits ont une section rectangulaire. Les parois latérales sont formées, parallèlement à l'axe de l'égout par les pieds droits prolongés ; les deux autres murs reposent sur la voûte. Des échelons de fer sont habituellement fixés dans un angle, du haut en bas de ces puits.

L'eau qui coule dans les murs est introduite en dehors de l'axe de la galerie, afin que cette eau ne tombe pas sur les ouvriers qui s'y trouvent. Un petit branchement de fonte

peute réunir ces puits au radier de la galerie principale. Quand il n'y a pas de trottoir, les entrées d'eau sont munies d'une forte grille de fonte ; mais, en général, à Paris, les banquettes sont ouvertes sous les trottoirs.

L'égout de Rivoli, d'égout de ceinture, et toutes les autres grandes voies souterraines de la rive droite, se déversent dans une immense galerie qui débouche dans la Seine à Asnières. L'égout d'Asnières est le plus grand ouvrage de ce genre qui existe : il a 5 m, 60 de largeur sur 4 m, 40 de hauteur. Les égouts de la rive gauche se réunissent aussi dans un égout qui se jette dans la Seine au moyen d'un siphon renversé, et va rejoindre l'égout d'Asnières. Néanmoins, les eaux d'orage, à l'aide de galeries secondaires commandées par des déversoirs spéciaux, peuvent s'écouler directement dans la Seine, lorsqu'elles atteignent dans les égouts une certaine hauteur.

Aux termes du décret du 26 mars 1862, toute construction nouvelle, dans une rue pourvue d'égouts, doit être disposée de manière à y conduire ses eaux pluviales et ménagères. Ces branchements seront numérotés comme les maisons et fermés par des grilles munies de serrures, avec deux éléments de corbeilles, dont l'une restera dans les mains du propriétaire, et l'autre dans celles de l'administration.

Les galeries secondaires ont 2 m, 30 de hauteur sur 1 m de largeur. Elles sont construites en maçonnerie et le curage se fait au moyen d'un robot spécial avec lequel on traine, on pousse les boîtes liquides et pâteuses.

Mais ces boîtes dégageant des gaz délétères ou tout au moins fort insalubres, on doit faire précéder le curage par l'assainissement des galeries.

Lorsque l'ouverture des regards ne suffit pas pour assainir l'intérieur des égouts, il faut y établir un courant d'air, soit au moyen du feu, à l'aide de cheminées portatives établies au niveau des regards, soit au moyen de ventilateurs mécaniques. Tandis que des ouvriers travaillent dans l'intérieur de l'égout, on surveillera avec le plus grand soin l'action du feu, la direction de la flamme des lampes, leur degré de chaleur, qui, sans paraître d'abord, peut donner des symptômes qui annoncent aux ouvriers eux-mêmes si l'appel est suffisamment ouvert.

L'un des moyens les plus simples pour remédier à l'insuffisance des égouts est d'y faire pénétrer habituellement et à des époques rapprochées une masse considérable d'eau propre ; par ce moyen, on enlève les matières susceptibles de se putréfier ; si le courant ne suffit pas pour les enlever, l'eau du moins dissout et emporte avec elle les produits de la putréfaction des qu'ils se forment. A mesure que les distributions d'eau se généralisent dans Paris, disant Parent-Duchâteau en 1835, les accidents d'asphyxie deviennent plus rares dans nos égouts ; il est probable qu'on n'en tendra plus parler de ces accidents quand le système de distribution sera devenu général.

D'eau que l'on fait pénétrer dans les égouts, les pluies d'orage agit de la même manière que les lavages arborés. Quand on veut chasser hors d'un égout des dépôts considérables et résistants, on augmente la force des courants d'eau, en établissant un barrage qu'on ouvre tout à coup, ce qui permet à l'eau de se répandre avec une grande force de propulsion.

Il reste maintenant, pour terminer ce sujet important, à voir comment et à quel point se traitent les déjections qui circulent dans les égouts de Paris, au lieu de les jeter à la Seine. Les produits de la voirie d'une grande ville sont de trois sortes :

1^o Les boîtes et immondices recueillies sur la voie publique ;

2^o Les matières extraites des fossés d'aisances ;

3^o Les eaux des égouts.

Les deux premières classes de produits sont depuis longtemps utilisées plus ou moins complètement par l'agriculture. Les eaux des égouts sont au contraire perdues. Victor Hugo, qui traite quelquefois des questions élevées d'intérêt général sous prétexte de romans, s'exclame ainsi dans les Misérables, à propos du voyage souterrain de Jean Valjean : « Paris jette par un 25 millions à l'eau. Et ces sans-metaphore, Comment et de quelle façon ? Jour et nuit. Dans quel but ? Sans aucun but. Avec quelle pensée ? Sans y penser. Pourquoi faire ? Pour rien. Au moyen de quel organe ? Au moyen de son intestin. Quel est son instinct ? C'est son égout. »

On expédie à grands frais des convois de navires, afin de recueillir au pôle austral la fiente des pétrils et des pingouins, et l'incalculable élément d'opulence qu'on a sous la main, on l'envoie à la mer. Cela a deux résultats : la terre appauvrie et l'eau empestée ; la fiente sortant du sillou et la maladie sortant du fleuve. Un égout est un élément d'indigence publique s'en va à la rivière.

Ces surprenantes inepties ne sont point nouvelles : ce n'est point là de la sottise jeune ; les anciens agissaient comme les modernes. Rome donna l'exemple. Cet exemple, Paris le suit avec toute la bêtise propre aux villes d'esprit. » Bétise d'autant plus impardonnable que Paris aurait pu profiter de ces observations de tout un monde de savants, qui

ont analysé les eaux de ces égouts et prononcé clair comme le jour qu'autant vaudrait charrier des pièces de cent sous à la mer que les eaux ménagères à Paris. La composition de ces eaux des égouts est variable d'un jour à l'autre et d'un point à l'autre. Voici quelques résultats de diverses analyses.

L'eau du grand égout contient :

Tableau de composition chimique de l'eau du grand égout. Azote combiné : 0,168. Matières organiques moins l'azote : 2,849. Cendres : 6,201. Total : 9,218.

de résidu solide, par litre. L'égout de la rue de Rivoli renferme par litre 0,67,052 d'azote combiné. Si l'on adopte comme moyennes ces derniers chiffres de 0,67,052, qui est certainement un minimum, on en conclut que les eaux des égouts de Paris entraînent chaque année à la Seine 1,200,000 kilogrammes d'azote. On peut, il est vrai, objecter que cet énorme volume ne pourrait pas être utilisé en totalité avec économie. Le meilleur moyen d'employer les eaux des égouts serait de les faire servir en partie à des arrosages de prairies, comme cela se fait à Edimbourg, à Milan, etc., et d'extraire les éléments fertilisants du surplus par une application convenable des méthodes de précipitation par la chaux appliquées pour la première fois par M. Wickstead à Leicester sous la direction de Comm. Bromage égouté, Fromage de lait caillé, dont on a laissé égoutter le petit lait.

ÉGOUTAGE s. m. (é-gou-ta-je — rad. égoutter). Action d'égout